

BULLETIN D'ADHÉSION



Valorisons ensemble les patrimoines de notre région

Associations, collectivités locales, établissements publics,
entreprises, professionnels du patrimoine, passionnés,...

ADHÉSION PERSONNE MORALE ADHÉSION INDIVIDUELLE

CIVILITÉ :

NOM :

PRÉNOM :

FONCTION :

.....

NOM DE LA STRUCTURE (si adhésion personne morale) :

.....

ADRESSE :

.....

TEL. :

MEL. :

SITE INTERNET :

désire adhérer à Patrimoine Aurhalpin et vous prie de trouver ci-joint sa cotisation annuelle 2019 (45 euros) par chèque à l'ordre de Patrimoine Aurhalpin.

J'autorise Patrimoine Aurhalpin à publier les informations ci-dessus sur son site internet.

DATE : / /

SIGNATURE :

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à contact@patrimoineaurhalpin.org.

Organisé par :



Journée d'information :

Vous avez dit RGPD ?

Comprendre et appliquer le Règlement
général sur la protection des données

Mercredi 30 janvier 2019

au siège d'EDF en

Auvergne-Rhône-Alpes

196 avenue Thiers

69006 - Lyon

à proximité de la gare de La Part-Dieu

Bus : C3 (arrêt Thiers-Lafayette)

Tramways : T1 et T4 (arrêt Thiers Lafayette)



Avec le concours de :



Vous avez dit RGPD ?

Comprendre et appliquer le Règlement général sur la protection des données

Ces journées sont destinées à renseigner les élus, personnels des collectivités territoriales, acteurs du patrimoine, nouveaux professionnels, bénévoles associatifs, particuliers, pour les accompagner dans la conduite de leurs projets.



PROGRAMME

13 h 30 - Accueil

14 h - Contours du RGPD et mise en application

Par Bernard Coutin, Docteur en Droit,
Avocat au Barreau d'Albertville, ancien Bâtonnier
et
Goulven Perraud, Juriste territorial

Le Parlement Européen, courant avril 2016, a approuvé le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), lequel est entré en vigueur à partir du 25 mai 2018.

Le RGPD offre une protection accrue aux personnes physiques, relativement à l'utilisation des données personnelles, et est considéré comme le développement le plus important, à ce jour, dans la législation sur la protection des données.

Il s'applique aux acteurs économiques et sociaux, les entreprises mais aussi les associations, les fondations, les administrations, les collectivités...

BULLETIN D'INSCRIPTION

à renvoyer avant le
25 janvier 2019



Patrimoine Aurhalpin
Fort de Vaise

27 boulevard Antoine de Saint-Exupéry
69009 Lyon

04 72 41 94 47 - contact@patrimoineaurhalpin.org

MME, M. :

FONCTION, MANDAT, TITRE :

ASSOCIATION, ORGANISME, COMMUNE :

DÉPARTEMENT :

TÉLÉPHONE :

COURRIEL :

ACCOMPAGNÉ(E) DE PERSONNE(S)

MME, M. :

MME, M. :

PARTICIPATION AUX FRAIS :

Adhérent de Patrimoine Aurhalpin à jour de cotisation	Gratuit
Non adhérent	10€

Soit ... inscription(s) gratuite(s)	=	€
Soit ... inscription(s) à 10€	=	€
TOTAL	=	€

Désire recevoir un reçu : oui non

Inscription obligatoire, enregistrée à la réception du règlement par chèque à l'ordre de Patrimoine Aurhalpin, par [Helloasso](#) ou par mandat administratif.